

MAIRIE DE SAINT-MORILLON

1 Place de l'Église
33650 Saint-Morillon

APPEL A PROJET PREALABLE A LA CONCLUSION D'UN BAIL COMMERCIAL



PUBLIÉ LE 3 MAI 2019

OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURE

La commune de Saint-Morillon lance un appel à projet pour l'exploitation future d'un bail commercial situé :

1 Place de l'Eglise 33 650 SAINT-MORILLON
Sur la parcelle cadastrée n°289 section B

L'exploitation prendra la forme d'un bail commercial d'une durée de neuf ans.

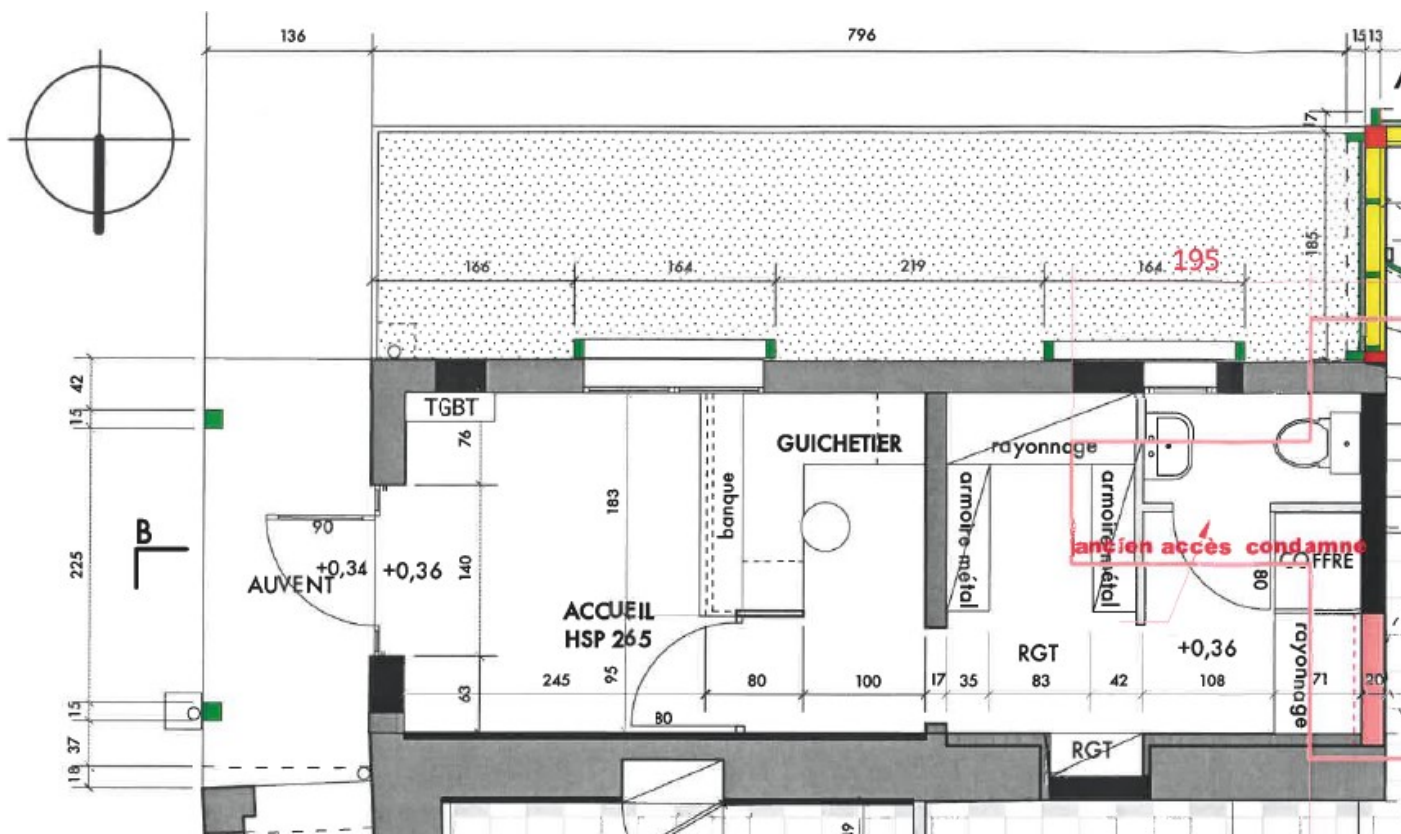
Contexte de l'opération :

En juillet 2018, la commune de Saint-Morillon récupère le local attenant à la Mairie qui hébergeait la Poste à Saint-Morillon, suite à la création d'un relais poste commerçant à l'épicerie.

Le bâtiment :

Ce local a l'avantage d'être situé en plein cœur de Bourg et faisant parti du bâtiment de la Mairie.

La surface du local est la suivante : 20,2 m²



Les activités :

Pour ce commerce, la Commune n'indique pas de domaine d'activité particulier ; les activités peuvent être commerciales, artisanales, libérales ou de services.

Les travaux d'aménagement :

Le local est proposé aux normes avec dernière vérification conforme des installations électriques et accessible (ERP) réalisée en avril 2018.

Les réseaux électriques, téléphonie, internet et eaux sont déjà présents. Le local dispose d'un sanitaire.

Les futurs locataires sont informés qu'ils devront obtenir une autorisation préalable de travaux pour aménagement de leur local, si leur projet constitue un ERP. Le délai d'instruction est au maximum de 5 mois, avec constitution d'un dossier spécifique (cerfa n° 13824*03), et passage en sous-commission sécurité et accessibilité.

Tous les travaux d'aménagement seront à la charge du locataire.

Le loyer :

Le loyer est déterminé par référence au prix moyen des loyers des autres baux commerciaux conclus avec la Commune de Saint-Morillon : **300 € par mois hors charges.**

LE DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

La consultation se déroulera selon les phases suivantes :

3 MAI 2019 : lancement de l'appel à candidature

1^{er} JUILLET 2019 : date limite de réception des dossiers de candidature

JUILLET 2019 : sélection d'un ou plusieurs candidats (3 maximum)

JUILLET-AOUT 2019 : phase d'échanges préalables avec un ou plusieurs candidats et CHOIX

SEPTEMBRE 2019 : signature du bail commercial

Cette planification est indicative et les candidats sont informés qu'elle peut être soumise à des modifications.

LES ELEMENTS A PRODUIRE

En réponse à la présente consultation, il est demandé aux candidats de produire les éléments suivants :

- Note de présentation du candidat (ou du groupement) : CV, expérience, références, capacités financières (2 pages maximum)
- Note de présentation de l'activité (3 pages maximum)
- Etude de marché dont mention sera faite de la situation géographique, de l'accès, de la clientèle future et de l'environnement concurrentiel (5 pages maximum)
- Le montant et planification des travaux d'aménagement

QUESTIONS ET VISITES

Les candidats peuvent adresser leurs éventuelles questions à accueil@saint-morillon.fr. Les candidats souhaitant visiter les locaux se feront connaître à l'adresse mail ci-dessus. La Commune pourra grouper les visites. Aucun renseignement propre à rompre l'égalité de traitement entre les porteurs de projets ne sera communiqué.

REMISE DES DOSSIERS

Les dossiers de candidatures, composés de l'ensemble des pièces demandées, seront à envoyer par mail à l'adresse suivante : accueil@saint-morillon.fr avec pour objet « Appel à projet bail commercial ». Les dossiers seront reçus jusqu'au **1^{er} juillet 2019**.

LES PHOTOS DU LOCAL

